

Bouqu'info



www.boult-sur-suipe.fr

n°148

**AVRIL
2018**

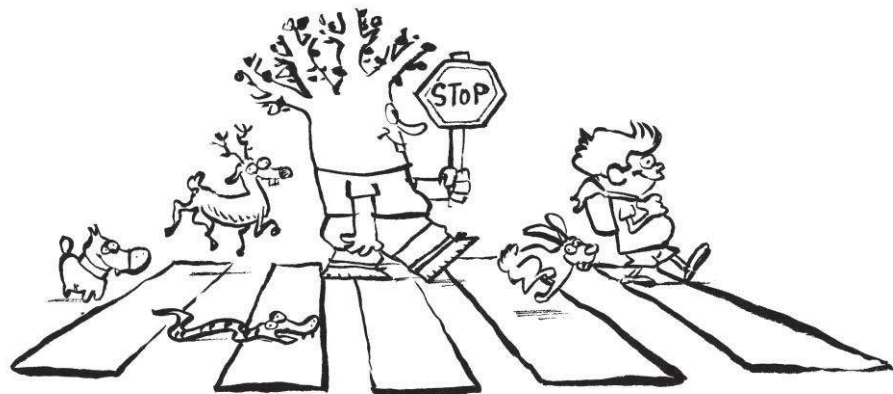
Le mot du maire

Voilà la bonne nouvelle est arrivée !

Seule commune à ma connaissance dans la Marne, à réaliser ce tour de force, nous pouvons cette année, baisser la taxe foncière bâtie de 3.16%.

Une diminution conséquente des charges de fonctionnement permet aujourd'hui ce résultat. Nous aurions pu baisser bien plus, mais on ne sait pas de quoi sera fait demain et il est prudent de garder une poire pour la soif, expression d'antan qui prend tout son sens aujourd'hui.

La grande majorité de nos aînés sont sages, il est de bon ton de suivre leurs conseils.



Ceci étant, vous le savez peut-être, je vais déposer prochainement ma démission en tant que maire de notre magnifique commune.

Encore quelques dossiers épineux à finaliser et ce sera chose faite.

L'achat d'une entreprise en grande difficulté m'oblige à quitter notre belle région.

Je n'ai pas d'inquiétude, une liste sortante avec en tête Monsieur Christian THIEBEAUX saura mener à bien la continuité de notre programme.

Si vous lui permettez de me succéder bien sûr.

Je resterai en contact avec lui quoiqu'il advienne.

Sachez que ce fut un honneur pour moi de vous servir et de défendre vos intérêts, et ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous dis, "Au revoir".

Agenda

4 mai : Marché gourmand

6 mai : Journée des Fées Main

6 mai : Après-midi sportive place de la mairie

8 mai : Cérémonie du 8 mai « monument aux morts »

18 mai : Soirée jeux de société à 20h30

25 mai : Don du sang

1^{er} juin : Marché gourmand

15 juin : Soirée jeux de société à 20h30

15 et 16 juin : Représentation théâtre

23 juin : Fête de la musique

25 juin : Brocante

29 juin : Kermesse

6 juillet : Marché gourmand



Fermeture du secrétariat de mairie les samedis : 02, 30 juin, 11, 18 et 25 août

Fermeture de l'agence postale communale du 13 août au 25 août

Etat civil

Mariages

Josiane Pauline Elise AMPHOUX et Olivier François Cyril BIANCHI mariés le 03/03/2018



Informations pratiques

Recensement militaire

Recensement militaire pour les jeunes (garçon et fille) de 16 ans. Se présenter au secrétariat de mairie muni du livret de famille et de sa pièce d'identité.

Don du sang

Une collecte de sang aura lieu sur notre commune le vendredi 25 mai 2018 de 15h30 à 19h30, salles jaune et verte rue Neuve. Venez nombreux !

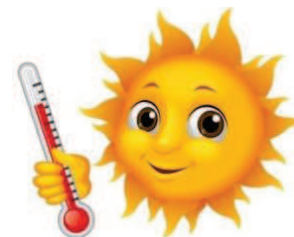
Crottes de chiens

La réglementation et le civisme obligeant les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines, la commune met à leur disposition gratuitement des CROTINETTES (sacs pour ramasser les déjections canines). Vous pouvez venir chercher les sacs aux horaires d'ouverture de la mairie ou nous contacter au : 03.26.03.30.55 ou mairie.boultoursuippe@wanadoo.fr Les sacs vous seront délivrés au trimestre.



Plan canicule

Comme chaque année, la mairie recense les personnes à risques en cas de fortes chaleurs. Si vous êtes dans ce cas ou si vous connaissez quelqu'un de concerné, merci de nous le signaler grâce au coupon disponible dans le hall de la mairie ou sur le site internet de la commune : www.boultoursuippe.fr.



Défibrillateur

Le défibrillateur est maintenant positionné sur le côté gauche de la mairie en face de l'entrée de l'école maternelle. Nous vous invitons à venir constater son nouvel emplacement.

Collecte des jours fériés mai 2018

Nous vous informons que la collecte du lundi 21 mai (férié) aura lieu normalement.

Merci de sortir les bacs la veille.

Respect des règles de bon voisinage

Il est interdit de brûler à l'air libre ses **déchets verts**, comme l'ensemble de ses **déchets ménagers**.

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Bruits dans les propriétés privées

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse sont autorisés aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Respect du code de la route

Comme le suggère le dessin en première page de ce Bouqu'info, il est demandé aux conducteurs de faire un effort pour le respect des règles du code de la route. La vitesse doit être adaptée à l'environnement, cependant nous constatons que des véhicules circulent sans prendre le soin de faire attention aux piétons.

Commandes groupées de bois de chauffage 2018

Cette année nous avons le même fournisseur que l'an dernier avec le même tarif, livré en VRAC.



Le stère en 1 mètre : **42 euros**

Le stère en 50 cm : **49 euros**

Le stère en 33 cm : **52 euros**

Moins de 10% de bois blanc, séchage minimum 2 ans.

Pour simplifier les commandes, vous pouvez joindre directement M. LUPETTE au 06.24.06.57.66 avec qui pourrez convenir d'une date de livraison.

Monde associatif

Marché gourmand

Depuis le mois d'avril, le marché gourmand est organisé dans l'ancienne cours de l'école. Venez nombreux le vendredi 4 mai pour retrouver les commerçants présent lors de ce marché.

Truite de la Suippe

Comme tous les ans et dans le cadre du maintien de l'environnement, la Truite de la Suippe a procédé, le samedi 3 mars, au nettoyage des rives de la Suippe sur notre commune.

Outre l'élagage et le retrait de branches encombrantes, les membres présents ont ramassé encore de nombreux débris : canettes, bouteilles, papiers, plastiques en tout genre et l'insolite du jour... un tube néon ! La Suippe et ses abords ne sont pas une déchetterie, merci à tous de les respecter.

Pour rappel, nous sommes une association de pêcheurs en mode "raisonné", créée en 1965.

Nos adhérents s'autolimitent à 3 jours de pêche par semaine et 2 prises de truite par jour tout en encourageant la pratique du "no-kill" : attraper et relâcher. Nous sommes également des protecteurs "bénévoles" de la nature. Nous réalisons, 3 fois par an, des séances d'entretien du lit de la Suippe ainsi que le nettoyage et l'entretien des rives sur notre parcours, la préservation de frayères et la limitation de zones de pêche (pour la protection et la reproduction de la truite Fario). Des repeuplements halieutiques sont organisés pendant la période de pêche. Tout cela en fait un parcours d'exception... très apprécié des pêcheurs.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter : latruitedelasuipe@gmail.com

Tarifs : Adulte 56€ (droit d'entrée 10€) / Jeunes moins de 16 ans 30€ / moins de 12 ans 4€.

INFO : Suite au niveau encore élevé des eaux, constaté le 3 mars, l'ouverture de l'étang du Vivier est pour le moment retardée. Renseignements : Mme Breton 06 82 15 80 27. Tarifs : 1/2 journée - 12€ / Journée 22€ (Carte de pêche non obligatoire).

Même si il reste toujours membre, nous remercions M Claude RAACH qui a assuré la présidence de notre association pendant de très nombreuses années.

Les Boultrain

Le comité des fêtes vous rappelle ses prochaines manifestations :

6 mai après-midi sportive à partir de 14 h 30

23 juin fête de la musique à partir de 18 h30

14 juillet rallye pédestre barbecue pour découvrir ou redécouvrir notre village.

Merci à tous de votre participation.

Par contre nous ne remercions pas les personnes indécrites qui depuis quelques temps nous subtilisent nos panneaux d'informations placés aux entrées du village, c'est décevant.

Comme chaque association, nous fonctionnons grâce à quelque bénévoles. Si vous souhaitez nous rejoindre contactez-nous sur lesboultrain6@gmail.com



Sport et loisirs

L'association Sport et Loisirs Pour Tous organise sa brocante annuelle le 24 juin de 6h00 à 18h00 au centre du village.

Nous vous attendons nombreux, vendeurs, chineurs ou promeneurs.

Buvette et restauration sur place.

Retrouvez le bulletin d'inscription et toutes les informations sur le blog de l'association :

<http://sportsloisirs-boult.blogspot.fr/>

Atypik'ART

L'association Atypik'ART (association de créateurs, artistes, artisans de Champagne Ardenne et Picardie) organise la 4^{ème} édition de sa Journée des Fées Main ! Celle-ci aura pour thème « La Fête des Mères et des Pères ».

Elle se déroulera le dimanche 6 mai à la salle des fêtes de Boult/Suipe de 9h à 18h.

Des artisans et créateurs professionnels proposeront des ateliers et des démonstrations au public afin de partager leur métier, leur passion, leur savoir-faire.

Vous retrouverez notre formule 3 ateliers achetés = 1 p'tit encas offert (une crêpe sucrée et une boisson non-alcoolisée) et toujours le tarif des ateliers « spécial adhérent »*.

Il y aura également de quoi se restaurer, se désaltérer, et participer à notre Tombol'œufs pour tenter de gagner les créations des exposants ou des lots offerts par nos partenaires...

Renseignements et inscriptions par mail à atypikart@gmail.com ou par téléphone au 06 85 88 98 10.

(*possibilité d'adhérer à notre association sur place le jour-même).



APE

Déjà le troisième trimestre ??!

L'Association des parents d'élèves de Boult-sur-Suipe a déjà bien remplie cette année scolaire 2017-2018. Deux belles interventions ont été réalisées au profit des enfants : la « Semaine du goût » sur le thème des continents et les cloches de Pâques avec sa traditionnelle distribution de chocolats. Ces interventions et nos différentes opérations de vente se déroulent dans les meilleures conditions possibles notamment en raison de l'aide apportée par nos bénévoles. Nous profitons donc de cet article pour vous dire un grand merci !

Dès à présent, l'APE se prépare à fêter son cinquantième anniversaire et à terminer l'année scolaire sous le signe du soleil et de la fête !

Ainsi, nous avons le plaisir de vous annoncer, que cette année encore, nos actions de financement nous permettent d'offrir le repas du pique-nique, qui se déroulera le vendredi 22 juin, à tous les enfants des écoles. Une condition reste cependant à remplir : nous avons besoin de nombreux parents, grands-parents..., pour accompagner les enfants de la sortie des écoles au terrain Savard. Une information plus précise vous sera délivrée après la rentrée des vacances de printemps. Mais vous pouvez déjà vous inscrire sur le Doodle !

Une autre date est aussi à retenir : le vendredi 29 juin. Date à laquelle nous vous convions à la grande kermesse annuelle des écoles ! Un invité surprise sera présent pour vous éblouir ! Pour cet événement, nous avons encore besoin de vous chers bénévoles. Car plus vous serez nombreux, plus nous pourrons offrir de stands aux enfants. Alors n'hésitez pas à consulter notre blog et à vous inscrire sur le Doodle.

Les enfants bougent, bougeons avec eux !

Commission communication : Brunhoso C., Delville C., Fillion E., Fortier J., Marchand M., Mintoff F., Raach K.

Illustration : M.Mintoff